



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée

Question au Gouvernement n° 1834

Texte de la question

BUDGET DE LA DÉFENSE

M. le président. La parole est à M. Christophe Guilloteau, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christophe Guilloteau. Ma question s'adresse à M. le ministre de la défense. Les déclarations faites dimanche soir par le Premier ministre au sujet des crédits de la défense ont été particulièrement mal accueillies par nos armées et nos soldats. Le Premier ministre a en effet confirmé que le budget de la défense devrait contribuer à l'effort de réduction des dépenses publiques. Cette annonce a fait l'effet d'une douche froide pour nos militaires, alors que l'encre de la LPM n'est pas encore sèche !

Vous avez vous-même dit à plusieurs reprises, monsieur le ministre, que les crédits sanctuarisés constituaient un minimum pour que notre défense fonctionne correctement. La réponse apportée hier par Michel Sapin dans cet hémicycle ne nous a pas davantage rassurés – il s'est même trompé dans les pourcentages qu'il nous a indiqués ! *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Plusieurs députés du groupe SRC . Quelle affaire !

M. Christian Paul. Michel Sapin, se tromper ? Impossible !

M. Christophe Guilloteau. Monsieur le ministre de la défense, on ne vous a pas entendu sur ce sujet majeur. Est-ce que vous nous confirmez que votre ministère va être mis à contribution, et dans quelles proportions ? Est-ce que vous nous confirmez que les opérations extérieures seront financées par votre budget ? Est-ce que vous nous confirmez que l'affaiblissement de notre système de dissuasion nucléaire est une option que certains envisagent ? Enfin, dans ces conditions, serez-vous encore le ministre de la défense pour écrire une nouvelle LPM ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Monsieur le député, je veux d'abord m'excuser de ne pas avoir pu répondre à la question que m'a adressée votre collègue Xavier Bertrand hier : comme l'a dit Michel Sapin, je me rendais aux obsèques du sergent-chef Marcel Kalafut, mort au Mali pour la sécurité de ce pays, mais aussi pour celle de la France. Je vous remercie, monsieur le président de l'Assemblée nationale, d'avoir rendu hommage à son sacrifice lors de la séance d'hier. Pour ma part, je m'associe à l'hommage que vous venez de rendre à la journaliste Camille Lepage, assassinée en République Centrafricaine et dont le corps a été retrouvé par une patrouille de la force Sangaris lors d'une mission anti-balaka.

Pour revenir à votre question, monsieur le député, la loi de programmation militaire a fait l'objet d'un débat nourri, auquel vous avez vous-même participé, et se met en place dans le budget 2014. Cette loi de programmation militaire, c'est une loi d'équilibre, qui permet à la fois la mission de dissuasion, de protection du territoire et d'intervention extérieure. C'est aussi, vous le savez, une loi qui contribue au redressement de nos comptes publics, parce qu'il y a 34 000 suppressions de postes et une masse salariale réduite de plus de 4 milliards d'euros, mais aussi parce qu'il y a eu, par rapport au libre blanc antérieur, une réduction des commandes d'environ 14 milliards d'euros. Enfin, parce qu'il y a des restructurations qui sont parfois difficiles pour les territoires. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Yves Fromion. C'est bien de le reconnaître !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. En dépit de tout cela, c'est une loi d'équilibre entre deux nécessités : d'une part, celle de notre sécurité extérieure et des missions confiées à nos armées par le chef de l'État, d'autre part, celle de contribuer au redressement des comptes publics. Indivisible, la souveraineté de la France est assurée par nos forces, mais elle est également financière. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Yves Fromion. Où est la réponse à ma question ?

M. Philippe Meunier. On se moque du Parlement !

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1834

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mai 2014](#)